Assemblée générale

Distr. générale
7 mars 2005

Cinquante-neuvième session
Point 89, *b*, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 22 décembre 2004

[*sur la base du rapport de la Deuxième Commission (A/59/487/Add.2)*]

59/248. Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 54/210 du 22 décembre 1999 et 58/206 du 23 décembre 2003, et toutes ses autres résolutions sur l'intégration des femmes au développement,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général intitulé « Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement »[1], qui porte sur les femmes et les migrations internationales, et décide de l'examiner à sa soixantième session au titre de la question subsidiaire intitulée « Participation des femmes au développement » ;

2. *Prie* le Secrétaire général d'actualiser l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* et de la lui présenter à sa soixante-quatrième session, en notant que cette étude devra rester centrée sur certains thèmes nouveaux liés au développement, à définir à sa soixantième session, qui ont une incidence sur le rôle des femmes dans l'économie aux niveaux national, régional et international.

75e séance plénière
22 décembre 2004

[1] A/59/287 et Add.1.